

Témoignages et Actualités

N°2

CHRONIQUES DE 1944
du 6 juin au 4 août

Mercredi 7 Juin 1944

Le témoignage :

Depuis l'annonce d'hier, durant toute la nuit, nous avons constaté une grande activité, beaucoup de camions ont circulé dans les rues.

Vers 6 heures du matin, nous avons une alerte. On entend des bombes qui explosent, mais sans en connaître le lieu de chute.

On ne sait rien sur le débarquement ! Est-ce un succès? Est-ce un échec? On attend...!! Durant la journée les Allemands quittent toujours la ville. On dit que la Gestapo de la rue de Fougères partirait sans tarder.

Aujourd'hui c'est jour de marché. Les rumeurs vont bon train : Radio "Poissonnerie" ne fonctionne pas, aucune nouvelle, mais Radio "Boucherie" annonce de nombreuses arrestations. Il semblerait que plusieurs personnes ont été arrêtées.

Le Maire de Rennes, François Château, signifie l'interdiction des chiens et des bicyclettes dans les abris et il recommande de faire bouillir l'eau, pour éviter d'être malade.

Enfin aujourd'hui la D.C.A. est restée presque muette et n'a tiré que quelques coups isolés sur des avions anglo-américains. On n'a vu aucun avion allemand dans le ciel.

En réalité ce jour là, le 7 Juin 1944!

Même si tous les objectifs initialement prévus ne sont pas atteints, l'opération de débarquement sur les plages de Normandie est une réussite.

Rommel après avoir fêté l'anniversaire de sa femme a repris la route vers la Normandie.

Au lendemain de l'annonce du débarquement des Alliés en Normandie, en représailles, 74 bretons dont 12 rennais sont arrêtés le matin à 7 h30. Ils sont internés dans un endroit où se trouvent déjà d'autres otages, au Camp Margueritte. Ils rejoignent la "baraque 14", réservée aux otages dits "Privilégiés" ou "internés d'honneur" : médecins, professeurs, avocats, banquiers, policiers. Parmi eux se trouvent des personnalités d'Ille-et-Vilaine : Les Docteurs Pierre Le Damany et Arthur Quentin, les Professeurs Dalbiez, Armand Rébillon et Yves Milon, le Premier Président du Parlement Ernest Kerambrun, le Doyen Wolff, le Directeur de la Banque de Bretagne Bodin, l'avocat Maître Baudet et le Commissaire de Police Varshe.

Lors de son arrestation Yves Milon, qui fait partie de la résistance, est persuadé qu'on l'emmène pour cette raison. Quand il se retrouve à la baraque 14, il est finalement rassuré même s'il est détenu. Il pense que la sanction ne sera pas la même que celle infligée si l'on avait réellement connu son activité cachée.